



Rapport des fermes à fourrure - 1999

Visons et Renards



CONFIDENTIEL une fois rempli
Renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

If you prefer this questionnaire in English, please check here.

L'objet de cette enquête est de fournir des estimations annuelles concernant les quantités de peaux écorchées sur les fermes à fourrures au Canada. Les renseignements ainsi recueillis seront utilisés par divers organismes gouvernementaux pour élaborer des politiques et pour regarder certaines questions importantes concernant l'industrie de fourrure.

Les résidents de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de la Saskatchewan, et de la Colombie-Britannique: Pour éviter qu'il y ait répétition dans les demandes de renseignements, la présente enquête est menée en vertu des accords de collaboration prévoyant le partage des renseignements conclus en conformité avec:

- l'article 12 de la Loi sur la statistique avec les ministères de l'agriculture de Terre-Neuve, Nouveau-Brunswick, Manitoba, Saskatchewan, et Colombie-Britannique.

Si vous vous opposez au partage des renseignements, veuillez nous le faire savoir dans une lettre que vous enverrez, en même temps que votre questionnaire rempli, à la Division de l'agriculture de Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6.

Québec seulement: Un accord de collaboration avec le Bureau de la statistique du Québec en vertu de l'article 11 de la Loi sur la statistique.

INSTRUCTIONS

- Lisez attentivement chaque question. Lorsqu'une question ne concerne pas votre ferme, répondez "0".
- Lorsqu'un vison/renard est mort MAIS a été écorché, déclarez-le à la question relative aux écorchés.
- INCLURE vison/renard pris en pension par vous, pour les autres, lorsque vous répondez aux questions de ce questionnaire.

Prière de corriger le nom ou l'adresse s'il y a lieu.

NA 2	_____	Code Régional
	Nom de l'exploitation (s'il y a lieu)	_____
NA 1	_____	Téléphone
	Nom de famille	_____
	Prénom usuel et initiale	_____
ADR	R.R. _____	Numéro et nom de la rue _____
	Case postale _____	_____
	Code postal _____	Bureau de poste (nom de la ville ou du village où le courrier est reçu) _____
NA 3	_____	Téléphone
	Nom de l'associé (s'il y a lieu)	_____
NA 4	_____	Téléphone
	Nom de l'associé (s'il y a lieu)	_____
SPA	_____	Siège social
	Nom de la société par actions (s'il y a lieu)	_____

VISONS/RENARDS PRIS EN PENSION POUR D'AUTRES AU 31 DÉCEMBRE 1999

Nom du propriétaire: _____	Nom du propriétaire: _____
Adresse: _____	Adresse: _____

VISONS/RENARDS VENDUS VIVANTS AU COURS DE L'ANNÉE 1999

Nom de l'acheteur: _____	Nom de l'acheteur: _____
Adresse: _____	Adresse: _____

VISONS/RENARDS ACHETÉS VIVANTS AU COURS DE L'ANNÉE 1999

Nom du vendeur: _____	Nom du vendeur: _____
Adresse: _____	Adresse: _____

SECTION A:	Code	Nombre Vison	Code	Nombre Renard
	1. Vivants, à la ferme au 1er janvier 1999 (a) mâle	921.1		821.1
(b) femelle	921.2		821.2	
2. Achetés en 1999	922		822	
3. Pris en pension en 1999	923		823	
4. Nés en 1999	924		824	
5. TOTAL (additionnez les réponses 1 à 4)				
ÉGAL AU TOTAL SUR LA LIGNE 12	925		825	
6. Vendus vivants en 1999	926		826	
7. Pensionnaires retournés vivants en 1999	927		827	
8. Écorchés en 1999 (inclus les peaux d'animaux morts et les peaux du printemps)	928		828	
9. Morts (non-écorchés), inclure les petits	929.1		829.1	
10. Échappés ou perdus	929.2		829.2	
11. Vivants, à la ferme au 31 décembre 1999 (a) mâle	930.1		830.1	
(b) femelle	930.2		830.2	
12. TOTAL (additionnez les réponses 6 à 11)				
ÉGAL AU TOTAL SUR LA LIGNE 5	931		831	

SECTION B: PEAUX DE VISONS ÉCORCHÉES		Code	Nombre
1. Foncé		932	
2. Sauvage et élevage (demi-buff)		933	
3. Bruns (pastel) (y compris buff, dawn, orchid)		934	
4. Saphir		935	
5. Beige moyen (perle)		936	
6. Foncé oxydé (y compris iris)		937	
7. Bleu pâle		938	
8. Blanc		939	
9. Gris argent		940	
10. Gris lavande		942	
11. Pâle rosé		944	
12. Acajou (mahogany)		946	
13. Autres		948	
14. TOTAL en 1999 (additionnez les réponses 1 à 13)			
LE TOTAL DOIT ÊTRE LE MÊME QUE CODE 928 SECTION A		949	

SECTION C: PEAUX DE RÉNARDS ÉCORCHÉES		Code	Nombre
1. Argenté		832	
2. Perlé platine		833	
3. Platine		834	
4. Glacier (bleu pâle)		835	
5. Poux d'élevage		836	
6. Croisé d'élevage		837	
7. Bleu		839	
8. Ambré, cannelle		840	
9. Autres		848	
10. TOTAL EN 1999 (additionnez les réponses 1 à 9)			
LE TOTAL DOIT ÊTRE LE MÊME QUE CODE 828 SECTION A		849	

COMMENTAIRES